

VADE-MECUM

CREATION & OBJECTIFS DU GROUPE PILOTE

Le **groupe pilote international de l'économie sociale et solidaire –GPIESS-**, créé en 2014, est une plate-forme informelle de discussion et d'échanges de bonnes pratiques sur l'économie sociale et solidaire –ESS-.

Le groupe pilote a pour objectif de **promouvoir l'économie sociale et solidaire** à l'échelle internationale et de rendre plus accessible cette forme d'entrepreneuriat. Il entend ainsi **proposer des mesures concrètes et soutenir des politiques publiques**, nationales et internationales, en faveur de l'ESS.

Le groupe pilote se donne pour mandat de renforcer la connaissance de l'ESS et de la **faire participer à un nouveau modèle de développement**, notamment en vue de **contribuer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD)**.

Sa **déclaration commune**, adoptée lors de l'évènement de haut niveau organisé en parallèle de la 70^{ème} Assemblée générale de l'ONU, reconnaît **l'ESS comme l'un des vecteurs stratégiques de transformation pour la réalisation intégrée ODD** dans toutes leurs dimensions notamment au travers de son rôle en faveur de la création d'emplois décents, y compris des jeunes et des femmes, ainsi qu'à l'extension de la protection sociale, de son mode alternatif d'entreprendre -qui a su à la fois se développer, créer de l'emploi et se montrer plus résilient que d'autres modèles économiques-, et de sa contribution à la réduction de l'empreinte écologique d'activités économiques.

MEMBRES DU GROUPE PILOTE

Le groupe pilote rassemble aujourd'hui 7 Etats membres et 2 Etats observateurs, de nombreuses organisations internationales et organisations de la société civile :

PAYS : Colombie, Costa Rica, Equateur, France, Grèce, Luxembourg, Maroc ; **MEMBRES OBSERVATEURS** : Québec et Sénégal

ORGANISATIONS INTERNATIONALES : Task force inter-agences de l'Organisation des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire -comprenant UN-RISD, ONU-SLNG, OIT, PNUD, UN-DESA, OCDE, CNUCED, CEPAL, FAO, OMS, PNUE, UNESCO, ONUDI, UNECE, ESCWA, UN-Habitat, ONU-femmes, PAM, TDR, ONUSIDA-.

ORGANISATIONS DE L'ESS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : ESS Forum International¹ -**ESSFI**-, Alliance Coopérative Internationale -**ACI**-, Association Internationale de la Mutualité -**AIM**-, Association Internationale des Maires Francophones -**AIMF**-, Fonds Mondial pour le Développement des Villes -**FMDV**-, Forum Mondial de l'Economie Sociale -**GSEF**-, Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire -**RIPSS**-.

¹ Le nouveau nom des *Rencontres du Mont-Blanc – Forum International des Dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire*

GROUPE PILOTE INTERNATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

www.contact@leadinggroupsse.org

VADE-MECUM

FONCTIONNEMENT DU GROUPE PILOTE

Le groupe pilote est une **enceinte informelle**, un **espace d'échange collaboratif** dans lequel chaque membre apporte son expertise, ses bonnes pratiques, ses initiatives et ses spécificités pour le développement de l'ESS. Il est **présidé par un Etat et est cordonné par un secrétariat permanent**.

PRESIDENCE DU GROUPE PILOTE

La présidence du groupe pilote est tournante. D'une durée de deux ans, elle est assurée par un pays membre désigné par consensus sur la base des candidatures exprimées. La présidence sortante est nommée vice-présidente pendant un an et appuie à ce titre la présidence dans ses fonctions.

Assurer la présidence du groupe pilote implique les responsabilités suivantes :

- **Etre le porte-parole du groupe pilote** pour diffuser ses messages auprès de la communauté internationale et ainsi jouer un rôle de chef de file dans la promotion de l'ESS, notamment au sein de l'ONU.
- **Etablir et mettre en œuvre une feuille de route** pour les deux ans de sa présidence en collaboration avec le secrétariat permanent.
- **Organiser les sessions de travail de haut niveau et la mise en œuvre des initiatives et évènements** de haut niveau (a minima une session de travail et un évènement par an) décidés par le groupe en lien avec le secrétariat permanent.

Le groupe pilote est **présidé par la France** pour la période 2015 2017.

SECRETARIAT PERMANENT DU GROUPE PILOTE

L'action du groupe pilote est **coordonnée par un secrétariat permanent**, chargé d'établir, faire valider et assurer **le suivi du plan de travail de la déclaration commune**, d'organiser les sessions de travail techniques afférentes et la mise en œuvre des initiatives décidées par le groupe. Dans l'exécution de ses fonctions, le secrétariat permanent **s'appuie sur les référents techniques et les contacts de haut niveau désignés par les membres** du groupe pilote.

Il est **assuré par l'association ESS Forum International** en collaboration avec le Secrétariat d'Etat français au Développement et à la Francophonie et le Secrétariat d'Etat français en charge de l'économie sociale et solidaire.

ADHESION AU GROUPE PILOTE

Tout pays ou organisation peut demander l'adhésion à cette enceinte par **note verbale ou lettre adressée à la présidence du groupe pilote et au secrétariat permanent** (*ESS Forum International*).

L'adhésion implique la signature de la **déclaration commune du groupe pilote** adoptée à l'issue de l'évènement de haut niveau organisé par le GPIESS en parallèle de la 70ème Assemblée générale de l'ONU en septembre 2015.